



MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

# FICHE D'INSTRUCTION

## ACCOMPAGNEMENT DE PROJET

---

Lorsqu'un projet ne peut pas trouver de réponse adaptée en mobilisant les seules ressources locales en matière d'ingénierie, le délégué territorial peut formuler une demande d'accompagnement renforcé auprès du siège de l'ANCT.

Pour ce faire, le délégué territorial ou son représentant adresse sa demande au chargé de mission territorial du pôle interface via le formulaire ci-dessous, qui précise notamment :

- l'intitulé du projet,
- le statut et le nom du ou des porteurs du projet,
- un descriptif synthétique du projet et du contexte dans lequel il se situe (origine du projet, existence d'un diagnostic, inscription éventuelle dans une contractualisation...),
- le stade d'avancement du projet et, le cas échéant, l'accompagnement (financier ou autre) dont il bénéficie déjà,
- la nature du besoin d'accompagnement.

Ces informations doivent permettre de constater l'insuffisance de ressource locale en ingénierie et de la fragilité économique, sociale ou démographique et financière de la collectivité porteuse du projet.

<b>Intitulé</b>	<b>Chargé(e) de mission recherche de financements et assistance au montage financier des projets</b>
<b>Porteur</b>	<b>CCVBA</b>
<b>Descriptif synthétique</b>	<p>En étroite collaboration avec le/la chargé(e) de mission CRTE, contribution au développement du territoire et à la mise en œuvre locale du plan de relance en pilotant la recherche de financements externes (publics et privés) destinés à soutenir les projets de la Communauté de communes et de ses Communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prospection en matière d'aides et de subventions, ainsi que veille sur les appels à projets français et européens</li> <li>- Animation auprès des services et des Communes de l'inscription des projets dans le cadre des contractualisations et dispositifs de financement</li> <li>- Veille active des dispositifs proposés par l'Europe, l'Etat ou ses opérateurs, la Région, le Département et diffusion des appels à projets aux services, aux Communes, voire à des acteurs du territoire</li> <li>- Assistance technique et conseils aux services opérationnels et aux Communes dans la recherche de financements, l'élaboration des plans de financement et le montage des dossiers de subvention</li> <li>- Participation à l'élaboration du plan pluri annuel d'investissements nécessaire à la mise en œuvre du projet de territoire</li> <li>- Propositions dans le lien entre le projet de territoire et les et les opportunités de financements sur de nouvelles actions et politiques publiques.</li> <li>- Evaluation et reporting régulier des financements et subventions mobilisés.</li> </ul>
<b>Typologie de territoire et contexte territorial</b>	<p>Communauté de communes de 27 840 habitants composées de 10 Communes, toutes de moins de 10 000 habitants.</p> <p>EPCI rural très engagé dans la transition écologique</p>
<b>Définition du besoin</b>	<p>Ingénierie financière : veille active de recherche de financements, préparation des dossiers de subventions et des AMI.</p> <p>Actuellement, manque de moyens adaptés pour mener à bien la recherche de financements et proposer cette aide aux Communes.</p>
<b>Première analyse du sujet</b>	
<b>Proposition d'intervention de l'Agence</b>	
<b>Modalités de mise en œuvre</b>	
<b>Pilotage en interne</b>	

<b>Ressources mobilisées</b>	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	
<b>Acteurs impliqués ou à impliquer</b>	

**Proposition d'accompagnement par l'ANCT** (*à remplir par le Pôle interface et contrats territoriaux*) :